



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org

E'mail : communistes@sitecommunistes.org

01/06/2023

Les luttes qui attaquent le capital et ses profits seuls moyens de faire reculer le pouvoir et le capital

L'intersyndicale appelle à une 14^{ème} mobilisation le 6 juin, il faut en faire un grand moment de lutte et le continuer par une multiplication de grèves, de débrayages seuls moyens pour inverser le rapport de force. En effet mercredi la commission des affaires sociales a débattu de la proposition de loi du groupe LIOT, qui vise à abroger la réforme des retraites. Les macronistes et Les républicains en grande complicité cherchent toutes les moyens afin d'empêcher que cette loi soit votée et ils ont donné à la présidente de l'Assemblée Nationale la possibilité de sortir l'article 40 pour empêcher purement et simplement le vote de l'article abrogeant la réforme des retraites. **Un nouveau coup qui illustre une fois de plus que ce n'est pas à l'Assemblée que nous obtiendront le retrait de la réforme mais bien dans la rue et par la grève.**

Cette semaine une enquête révèle encore que 78 % des Français, soit presque 8 sondés sur 10, estiment que le pays est « moins apaisé » : 74 % des Français disent ne pas faire confiance à Macron pour calmer les esprits dans le pays. La réforme des retraites reste très présente ainsi au Festival de Cannes, dimanche, toute la Macronie a fustigé la réalisatrice Justine Triet qui venait de dénoncer, en recevant la prestigieuse Palme d'or cannoise, comment la « contestation historique, puissante, unanime de la réforme des retraites » a été « niée et réprimée de façon choquante. » La ministre de la culture a menacé la réalisatrice de lui couper les subventions.

L'action s'étendra et s'élargira les moteurs en sont la dégradation du niveau de vie des français qui s'accélère tandis que, la situation sociale se dégrade pour des millions de salariés qui ne peuvent plus joindre les deux bouts :

*Une majorité de Français ont des difficultés à vivre avec les revenus de leur foyer, en particulier parmi ceux gagnant moins de 2000 euros net par mois, selon une étude Ifop. L'un des chiffres les plus impressionnants de cette étude concerne le «reste à vivre» une fois les dépenses obligatoires prélevées. Dès le 10 du mois, 31% d'entre eux se retrouvent avec moins de 100 euros sur leur compte en banque, dont 10% à qui il ne reste plus rien.

*En France, de 5,5 à 8 millions de personnes sont en situation de précarité alimentaire⁽¹⁾. Cela représente 8 à 11 % de la population ayant des difficultés pour s'alimenter. Ces chiffres insoutenables sont connus. Les files d'attente devant les distributions alimentaires, les étudiants qui y recourent massivement, les témoignages de ceux qui ne peuvent plus manger trois repas par jour... Après la crise sanitaire, la crise économique et l'inflation sont venues exacerber une réalité qui n'est pas nouvelle.

*42% des Français les plus pauvres ont supprimé un repas, faute de moyens. Le nombre de bénéficiaires des aides du Secours Populaire, des Restos du Cœur a augmenté de plus de 22% en un an.

*En 2022, le salaire mensuel de base des Français a diminué de 3%, (indication du ministère du travail). Ce qui n'était pas arrivé depuis plus de 20 ans.

*Les besoins en logement n'ont jamais été aussi criants : en 2022, 2.423.000 ménages sont en attente d'un logement social, tensions liées à la promiscuité quand on n'a pas d'autre solution que d'être hébergé par des proches, relogements inadaptés à la taille des familles, peur de l'expulsion et de la rue... Les principales victimes de la crise du logement restent les plus pauvres, mais des personnes salariées viennent désormais grossir les rangs de la population « en impayés de loyer ». Le gouvernement, ne propose aucune politique sociale⁽²⁾ en matière de logement depuis six ans.

Selon la Fondation Abbé Pierre, plus de 15.000 expulsions locatives, on retrouve les niveaux d'avant 2020, après deux années de répit relatif en raison de la crise sanitaire.

Le président de la République et ses ministres ne sont pas avares d'annonces et poursuivent la mise en place de la politique du capital : réforme du lycée professionnel, future baisse d'impôt (pour encore moins de cotisations), r l'immigration, le RSA, la fraude sociale et fiscale ...

*Gabriel Attal, le ministre des Comptes publics fustigeant « *celles et ceux qui travaillent et celles et ceux qui reçoivent des aides* », a présenté une série de mesures destinées à aller plus loin dans la lutte contre la *fraude fiscale des pauvres* ! Les très hauts patrimoines et les grandes entreprises eux sont les champions de l'évitement fiscal. C'est là que se nichent les principales techniques à remettre en cause. 370 ménages hyper aisés dont le taux d'imposition sur le revenu se situe à 2 %... Dans les mesures annoncées : le mot d'évasion fiscale n'est pas présent Pour aller plus loin dans la lutte contre la fraude fiscale, il faut des moyens. Le ministre annonce 1.500 postes supplémentaires, un chiffre peu cohérent puisque la politique menée vise à supprimer 3.000 emplois d'ici 2027 à la Direction générale des finances. Pascal Brice, président de la Fédération des acteurs de la solidarité a appelé le gouvernement à "*cesser cette petite musique stigmatisante*" et souhaite "*qu'on se centre sur l'essentiel*" et notamment sur "*la fraude organisée, industrielle*".

*le 22 mai, jour où Elisabeth Borne, accompagnée par pas moins d'une dizaine de ministres, a présenté devant le Conseil national de la transition écologique (CNTE) les nouveaux objectifs chiffrés de la France sur ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030⁽³⁾

Quelques mesures :

-remplacement des trois quarts des trois millions de chaudières à fioul par des pompes à chaleur d'ici à 2030: un investissement de 5 milliards d'euros pour les français !

- Besoins d'investissement supplémentaires dans le secteur agricole et alimentaire, à l'origine d'un cinquième des émissions territoriales, pas de chiffres !

- les véhicules électriques, représenteront 66 % des immatriculations en 2030, contre 12 % aujourd'hui, une quinzaine de milliards d'euros de facture annuelle de la transition pour l'ensemble des Français !

- Rénovation des logements, coût moyen: 24.000 euros. Cela représente 146 % du revenu annuel moyen des ménages très modestes.

Qui va payer tout ça ? Ce sont clairement les salariés!

Le capital en veut toujours plus. Le Medef s'apprête à changer de dirigeant le 6 juillet prochain. Les deux prétendants, Patrick Martin et Dominique Carlac'h, viennent de publier leur programme affirmant que le monde a changé ! Les orientations proposées restent les mêmes. Le discours sur la transition est là mais « *elle devra s'opérer sans changer de modèle* ». Il faut au contraire « *produire toujours plus et plus vite* ». Philippe Martin réclame une baisse supplémentaire de 20 milliards des impôts de production d'ici 2027 ainsi qu'une baisse des cotisations sociales au-delà de 2,5 Smic Et bien sûr, il faut que la puissance publique réduise sa dette par la baisse de la dépense publique..., sauf pour les subventions et les baisses de prélèvements obligatoires aux entreprises, accélérer le régime de retraite par capitalisation, développer la puissance de lobbying du Medef à Bruxelles....

On ne lâche rien! et nous sommes avec les salariés dans l'action: Il faut faire du 6 juin une grande journée de grève et de manifestations sur l'ensemble du territoire pour gagner le retrait de la réforme des retraites et des avancées sociales.

Les conflits sur les salaires sont légions et ils sont justifiés et utiles. Leroy Merlin, Castorama, Truffaut, Carrefour, Auchan, Decathlon, Geodis, Airbus, TotalEnergies, Sanofi, EDF, SNCF, Pizzorno, Tisséo, Disney, Verbaudet... les salariés multiplient les piquets de grève pour réclamer des augmentations. Comme chez l'enseigne de vêtements pour bébés Vertbaudet. Depuis des semaines, les salariées de l'entrepôt logistique de Marquette-lez-Lille ont l'audace de demander une augmentation de salaire (voir les articles sur notre site) alors qu'un accord avait été signé en mars avec les syndicats majoritaires FO et CFE-CGC : + 0,8 % pour les cadres et agents de maîtrise, 0 % pour les ouvrières, en *contrepartie*, elles toucheront des primes : 650 euros de prime de partage de la valeur, 115 euros de prime de repas en plus... Avec la CGT elles ont refusé, elles l'ont bien compris comme partout en France : non seulement ces bonus ne sont pas tenus pour acquis mais ils ne comptent pas pour les retraites. Ils assèchent les caisses de la Sécu. Ce qui les attend se sont des petites retraites, faute d'augmentation de leur brut mensuel.

Sans attendre il faut s'opposer avec force à toutes les attaques du capital. La lutte de plus en plus large et déterminée, tous ensemble, est la seule voie et notre parti y est présent activement en menant la bataille politique contre le capitalisme et son pouvoir politique!

Il faut la lutte quotidienne, sans relâche contre l'exploitation pour stopper les attaques du pouvoir dictées par le capital pour imposer des avancées. C'est tous ensemble dans une lutte convergente que nous devons combattre et s'attaquer fondamentalement au système capitaliste.

Notre parti tiendra son Congrès à Paris les 16 et 17 juin. Il réaffirmera la lutte contre le capitalisme et le combat de classe pour la perspective du renversement du capitalisme et le changement de société.

⁽¹⁾ L'aide alimentaire repose essentiellement sur la collecte des excédents de l'industrie agro-alimentaire. Ce système oblige les grands supermarchés à donner leurs invendus à une association caritative au lieu de les jeter.

La démarche ne résulte pas de la bonté de cœur des grandes surfaces. Cela leur permet de faire des économies: les dons alimentaires sont défiscalisés à 60 %. Les dons contribuent également à réduire le coût du traitement des déchets.

La France se repose sur des associations pour nourrir environ 10 % de sa population. Épiceries sociales et solidaires. La France en compterait environ 1 000 sur son territoire.

⁽²⁾Les plus pauvres ne sont pas oubliés. Le 4 avril dernier, les députés ont adopté en deuxième lecture la proposition de loi portée par Guillaume Kasbarian et Aurore Berger, députés du groupe Renaissance, aussi appelée loi « anti-squat ». Ceux qui se rendent coupables de violation de domicile s'exposent désormais à une peine de 45 000 euros et à trois ans de prison. Les occupants de locaux non-résidentiels, à 30 000 euros d'amende et deux ans de prison. Cette loi prévoit également d'infliger une amende de 7 500 euros à des locataires qui se maintiendraient dans un logement plus de deux mois après une décision définitive d'expulsion. Enfin, elle réduit de 36 à 12 mois le délai de paiement qu'un juge pourrait accorder à un locataire en impayé de loyer. « *Entre 2010 et 2019, l'octroi du concours des forces de police pour exécuter des expulsions a progressé de 40 %* »

⁽³⁾ De 410 millions de tonnes en 2022 à 270 millions en 2030. Soit réaliser en moins de dix ans une diminution de 140 millions de tonnes, ce que la France a à peine réussi à faire au cours des trente années passées !

Les lettres de cadrage envoyées par Matignon aux ministères demandent une baisse de 5 % de leurs dépenses, soit une économie de 7 milliards, qui ne contribueront pas au financement de la transition, auquel s'ajoute le nouveau tour de vise de 1% pour 1,7 milliards...

Un prélèvement forfaitaire exceptionnel de 5 % pour les 10 % les plus fortunés payé sur 30 ans rapporterait 150 milliards, soit 5 milliards par an.